

COMMUNE D'ACHERES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025

N°21

Objet :

SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE AU
COMITE DE JUMELAGE
D'AMARANTE

Rapporteur :
M. le Maire

Date de la Séance :

9 AVRIL 2025

Date de la Convocation :

3 AVRIL 2025

Date d'affichage de la
convocation :

3 AVRIL 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 9 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ et Suzanne JAUNET.

Maire-Adjoints

Jacques TANGUY, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Nicole MARTIN, Véronique LEBARBÉ, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Maeva CRUZ, Valentin GUILLAUME, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY, Jessica DORLENCOURT et Mourad MERGUI.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Katell LANDIER	pouvoir à	Céline CHASSIN
Camille VAUR	pouvoir à	Marc HONORÉ
Dominique DESMET	pouvoir à	Jacques TANGUY
Alisson ZANI	pouvoir à	Sarah SABOURIN
Gharib NAJI	pouvoir à	Annie DEBRAY-GYRARD
Yves FUZET	pouvoir à	Nicole MARTIN
Jean-Marc JUSTINE	pouvoir à	François DAZELLE
Michèle FOUBERT	pouvoir à	Louis-Armand VIREY

Etaient absents :

Salim LESAGE

Secrétaire de séance : Sarah SABOURIN

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :	35
Membres présents :	26
Membres représentés :	08
Membres absents :	01

VOTE :

UNANIMITE

5 abstentions (Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ Louis-Armand VIREY, Jessica DORLENCOURT)

Ville d'Achères
2025/

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/04/2025

N°021

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DE JUMELAGE D'AMARANTE

Rapporteur : Monsieur le Maire

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la demande de subvention exceptionnelle déposée par le Comité de Jumelage d'Amarante,
VU l'invitation du maire de la ville d'Amarante,
VU l'avis favorable de la Commission Municipale Animer et faire rayonner la ville du 31/03/2025

Considérant que dans le cadre d'une compétition de futsal une délégation de trois élus accompagnés de cinq membres du Football Club d'Achères (FCA) se rendront à Amarante du 5 au 8 juin 2025,
Considérant que pour faciliter l'organisation et le déroulement de ce voyage, le Comité de Jumelage d'Amarante prendra en charge l'ensemble des frais de déplacement et de séjour de la délégation,
Considérant l'importance du jumelage comme levier de développement local et d'échanges culturels, économiques et sociaux entre les deux villes,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés (5 abstentions : Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOË, Louis-Armand VIREY, Jessica DORLENCOURT)

ARTICLE 1 : ACCORDE au Comité de jumelage d'Amarante une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 500 euros.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout acte, pièce ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 : PRECISE que la dépense est inscrite au budget 2025

Fait et délibéré à Achères, le 9 avril 2025

Délibération publiée le :

Pour extrait conforme,

Le Maire

Marc HONORE

The image shows a blue ink signature of Marc Honore over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ACHÈRES' at the top and 'YVELINES' at the bottom, with a central emblem featuring a hand holding a scale and a sword.